Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/11/2026 - B2026/017425 - 2015 B 01805 - 814 551 768 - A T ALBANDOL

1145

AT BANDOL

EURL au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 654 Avenue des Acacias 83330 LE BRULAT DU CASTELLET
RCS n°814551768- RCS

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 20/05/2026
à 10h00
654 Avenue des Acacias 83330 LE BRULAT DU CASTELLET

Le soussigné M. PASCAL ALBAN, associé unique, de la société AT BANDOL, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros,

A préalablement exposé ce qui suit :
M. PASCAL ALBAN, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2025.

A mis à disposition les documents suivants :
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- Les annexes comptables

A pris les décisions suivantes :
- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2025.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce.
- Ratification de la rémunération de la Gérance
- Fixation de la rémunération de la Gérance
- Situation des comptes courants de l'associé à la date de clôture.
- Délégation de pouvoir.

Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2025

L'associé unique approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 15 232,09 Euros.

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'associé unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

AT

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Décision N° 2 - Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 15 232,09 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours du ou des précédents exercices.

Décision N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce

L'associé unique, après avoir établi le rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article l223-19 du code de commerce, prend acte de l'absence de telles conventions.

Décision N° 4 - Ratification de la rémunération de la Gérance

- L'associé unique prend acte qu'aucune rémunération n'est versée.
La société a pris à sa charge, les cotisations sociales, obligatoires et facultatives de l'associé unique, liées à la fonction de la Gérance.
La société a pris en charge la CSG déductible et la CSG non déductible, liées à la fonction de la Gérance.

Décision N° 5 - Fixation de la rémunération de la Gérance

L'associé unique prend acte que la Gérance ne percevra pas de rémunération pour le prochain exercice.

L'associé unique décide que la société prendra à sa charge, les cotisations sociales, obligatoires et facultatives du gérant Gérant, liées à la fonction de la Gérance.

L'associé unique décide que la société prendra à sa charge la CSG déductible et la CSG non déductible, liées à la fonction de la Gérance.

Décision N° 6 - Situation du compte courant de l'associé à la date de clôture

L'associé unique constate la situation de son compte courant, à la clôture de l'exercice, qui se décompose comme suit :

- Un solde Créditeur de 131,98 Euros.
Ce compte n'a donné lieu à aucune rémunération.

Décision N° 7 - Délégation de pouvoir

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin de réaliser toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 00.

AT

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Fait à LE BRULAT DU CASTELLET,
Le 22/06/2026.

Signature de l'associé unique, M. PASCAL ALBAN :

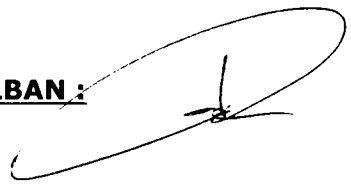

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations Produites	Non produites NS	Non produites NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL	O		
LOCATIONS	O		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation	O		
Variations de la provision spéciale de réévaluation	O		
ÉTAT DES STOCKS	O		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE	O		
ENTREPRISES LIÉES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRES			NA

BILAN CERTIFIER CONFORME PAR LE GERANT

NP

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

AT

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

AP

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**			
CORPORELLES	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
CORPORELLES		Sur sol d'autrui			
CORPORELLES		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels		41 288,00		650,00
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
CORPORELLES		Matériel de transport			
CORPORELLES		Matériel de bureau & mobilier informatique			
CORPORELLES		Emballages récupérables & divers			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				
CORPORELLES	Avances et acomptes				
		TOTAL	41 288,00		650,00
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations				
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	41 288,00		650,00

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**				
CORPORELLES	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
CORPORELLES		Sur sol d'autrui				
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. cons				
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				41 938,00	
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. divers				
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
CORPORELLES		Mat. bureau, inform., mobilier				
CORPORELLES		Emb. récupérables & divers				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours					
CORPORELLES	Avances et acomptes					
		TOTAL			41 938,00	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations					
FINANCIERES	Autres titres immobilisés					
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL			41 938,00	

AP

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		33 565,64	4 729,68		38 295,32
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	33 565,64	4 729,68		38 295,32
	TOTAL GENERAL	**33 565,64**	**4 729,68**		**38 295,32**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
A. Immo. corp. Matériel transport							
A. Immo. corp. Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp. Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

47

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

LOCATIONS

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

ECARTS DE RÉÉVALUATION

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial					
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations				
	Autres				
TOTAL					
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL					

AT

CRÉDIT-BAIL

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

ACTIF CIRCULANT

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		15 160,92	15 160,92	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 940,46	1 940,46	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		41,85	41,85	
	Charges constatées d'avance				
		TOTAUX	**17 143,23**	**17 143,23**	

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

AT

ÉTAT DES STOCKS

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

EFFETS DE COMMERCE

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

EFFETS DE COMMERCE

ENTREPRISES LIÉES

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

CAPITAUX PROPRES

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	274,89	274,89		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 665,33	1 665,33		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	131,98	131,98		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**2 072,20**	**2 072,20**		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

ENGAGEMENTS

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						

TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						

TOTAL

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						

TOTAL

AP

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44,77
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**44,77**

AP

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

NP

BILAN ACTIF

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Capital souscrit non appelé	(I)				
Frais d'établissement					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, ...					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobs incorporelles en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels		3 642,68	7 722,36	-4 079,68	-52,83
Autres immobilisations corporelles					
Immobs corporelles en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières (1)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**(II)**	**3 642,68**	**7 722,36**	**-4 079,68**	**-52,83**
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances (2)					
Clients		15 160,92	15 660,92	-500,00	-3,19
Créances fiscales et sociales		1 940,46	1 398,52	541,94	38,75
Autres créances		41,85	41,85		
Charges constatées d'avance					
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		35 492,73	50 091,81	-14 599,08	-29,14
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**(III)**	**52 635,96**	**67 193,10**	**-14 557,14**	**-21,66**
Frais d'émission des emprunts	(IV)				

BILAN ACTIF

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Primes de remboursement des emprunts	(V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif	(VI)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	**(I + II + III + IV + V + VI)**	**56 278,64**	**74 915,46**	**-18 636,82**	**-24,88**
(2) Dont à moins d'un an		*17 143,23*			

BILAN PASSIF

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Capital (dont versé : 8 000,00)		8 000,00	8 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		91 085,73	91 085,73		
Report à nouveau		-29 647,20	-38 871,61	9 224,41	23,73
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-15 232,09	9 224,41	-24 456,50	-265,13
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**54 206,44**	**69 438,53**	**-15 232,09**	**-21,94**
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**				
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		230,12	3 643,20	-3 413,08	-93,68
Fournisseurs, factures non parvenues		44,77		44,77	
Groupe et associés		131,98	85,07	46,91	55,14
Dettes fiscales et sociales		1 665,33	1 748,66	-83,33	-4,77
Dettes immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**2 072,20**	**5 476,93**	**-3 404,73**	**-62,16**
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**56 278,64**	**74 915,46**	**-18 636,82**	**-24,88**
(1) Dont à moins d'un an		*2 072,20*			

COMPTE DE RÉSULTAT

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue		23 683,89	51 724,67	-28 040,78	-54,21
Montant net du chiffre d'affaires		**23 683,89**	**51 724,67**	**-28 040,78**	**-54,21**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.					
Autres produits		0,75	0,32	0,43	134,38
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**23 684,64**	**51 724,99**	**-28 040,35**	**-54,21**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres appro.		2 839,38	11 893,00	-9 053,62	-76,13
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes		25 743,98	21 649,17	4 094,81	18,91
Impôts, taxes et versements assimilés		2 056,00	1 946,00	110,00	5,65
Salaires		3 547,00	3 261,00	286,00	8,77
Cotisations sociales					
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		4 729,68	4 109,64	620,04	15,09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées					
Autres charges		0,69	16,77	-16,08	-95,89
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**38 916,73**	**42 875,58**	**-3 958,85**	**-9,23**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**-15 232,09**	**8 849,41**	**-24 081,50**	**-272,13**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			375,00	-375,00	-100,00
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**		**375,00**	**-375,00**	**-100,00**

COMPTE DE RÉSULTAT

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**				
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**		**375,00**	**-375,00**	**-100,00**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**-15 232,09**	**9 224,41**	**-24 456,50**	**-265,13**
Produits exceptionnels	(VII)				
Charges exceptionnelles	(VIII)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**				
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)				
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**23 684,64**	**52 099,99**	**-28 415,35**	**-54,54**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**38 916,73**	**42 875,58**	**-3 958,85**	**-9,23**
BÉNÉFICE OU PERTE		**-15 232,09**	**9 224,41**	**-24 456,50**	**-265,13**

AT

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériel et outillages industriels		3 642,68	7 722,36	-4 079,68	-52,83
2154000000 MATÉRIEL INDUSTRIEL		*41 938,00*	*41 288,00*	*650,00*	*1,57*
2815400000 AMORT; MATÉRIEL INDUSTRIEL		*-38 295,32*	*-33 565,64*	*-4 729,68*	*-14,09*
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**(II)**	**3 642,68**	**7 722,36**	**-4 079,68**	**-52,83**
Créances (2)					
Clients		15 160,92	15 660,92	-500,00	-3,19
Créances fiscales et sociales		1 940,46	1 398,52	541,94	38,75
4456201000 TVA DED / IMMO 20 % DEBITS		*130,00*	*599,60*	*-469,60*	*-78,32*
4456600000 TVA DÉDUCTIBLE S/AUT.BIENS ET		*11,00*	*73,92*	*-62,92*	*-85,12*
4456700000 CRÉDIT DE TVA À REPORTER			*725,00*	*-725,00*	*-100,00*
4458300000 REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE		*1 792,00*		*1 792,00*	
4458600000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES		*7,46*		*7,46*	
Autres créances		41,85	41,85		
Disponibilités		35 492,73	50 091,81	-14 599,08	-29,14
5121010000 CREDIT AGRICOLE		*35 492,73*	*50 091,81*	*-14 599,08*	*-29,14*
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**(III)**	**52 635,96**	**67 193,10**	**-14 557,14**	**-21,66**
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	**(I + II + III + IV + V + VI)**	**56 278,64**	**74 915,46**	**-18 636,82**	**-24,88**
(2) Dont à moins d'un an		*17 143,23*			

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Capital (dont versé : 8 000,00)		8 000,00	8 000,00		
1013000000 CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ		*8 000,00*	*8 000,00*		
Réserves					
Autres réserves		91 085,73	91 085,73		
1068000000 AUTRES RÉSERVES		*91 085,73*	*91 085,73*		
Report à nouveau		-29 647,20	-38 871,61	9 224,41	23,73
1190000000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBITE		*-29 647,20*	*-38 871,61*	*9 224,41*	*23,73*
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-15 232,09	9 224,41	-24 456,50	-265,13
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**54 206,44**	**69 438,53**	**-15 232,09**	**-21,94**
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		230,12	3 643,20	-3 413,08	-93,68
Fournisseurs, factures non parvenues		44,77		44,77	
Groupe et associés		131,98	85,07	46,91	55,14
4551010000 C/C PASCAL ALBAN		*131,98*	*85,07*	*46,91*	*55,14*
Dettes fiscales et sociales		1 665,33	1 748,66	-83,33	-4,77
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**2 072,20**	**5 476,93**	**-3 404,73**	**-62,16**
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**56 278,64**	**74 915,46**	**-18 636,82**	**-24,88**
(1) Dont à moins d'un an		*2 072,20*			

AT

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Production vendue		23 683,89	51 724,67	-28 040,78	-54,21
7060000100 PRESTATION DE SERVICES 20%		*23 683,89*	*51 724,67*	*-28 040,78*	*-54,21*
Montant net du chiffre d'affaires		**23 683,89**	**51 724,67**	**-28 040,78**	**-54,21**
Autres produits		0,75	0,32	0,43	134,38
7580000000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN		*0,75*	*0,32*	*0,43*	*134,38*
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**23 684,64**	**51 724,99**	**-28 040,35**	**-54,21**
Charges d'exploitation					
Achats de matières premières et autres appro.		2 839,38	11 893,00	-9 053,62	-76,13
6021000000 MATIERES CONSOMMABLES		*2 839,38*	*11 893,00*	*-9 053,62*	*-76,13*
Autres achats et charges externes		25 743,98	21 649,17	4 094,81	18,91
6040000000 SOUS TRAITANCE		*11 990,00*	*1 625,00*	*10 365,00*	*637,85*
6061020000 FUEL		*1 060,00*	*2 337,35*	*-1 277,35*	*-54,65*
6061400000 FOURNITURES CARBURANT		*1 417,36*	*1 119,40*	*297,96*	*26,62*
6063000000 ACHATS DE PETIT ÉQUIPEMENT		*759,17*	*847,25*	*-88,08*	*-10,40*
6155820000 ENT REP MAT ROULANT		*3 254,34*	*8 404,89*	*-5 150,55*	*-61,28*
6161100000 ASSURANCES		*1 592,74*	*2 520,16*	*-927,42*	*-36,80*
6211000000 PERSONNEL INTERIMAIRE		*1 406,74*	*466,00*	*940,74*	*201,88*
6226000000 HONORAIRES		*3 440,00*	*3 372,00*	*68,00*	*2,02*
6227000000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		*79,57*	*42,16*	*37,41*	*88,73*
6251000000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS		*75,09*	*240,59*	*-165,50*	*-68,79*
6261000000 FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION		*359,97*	*359,97*		
6278000000 PRESTATIONS DE SERVICES BANCAI		*309,00*	*314,40*	*-5,40*	*-1,72*
Impôts, taxes et versements assimilés		2 056,00	1 946,00	110,00	5,65
6333000000 TA ET FPC		*155,00*		*155,00*	
6338000000 FORMATION			*154,00*	*-154,00*	*-100,00*
6351100000 TAXE PROFESSIONNELLE / CFE		*433,00*	*432,00*	*1,00*	*0,23*
6370000000 CSG NON DEDUCTIBLE		*439,00*	*407,00*	*32,00*	*7,86*
6371000000 CSG DÉDUCTIBLE		*1 029,00*	*953,00*	*76,00*	*7,97*
Salaires		3 547,00	3 261,00	286,00	8,77
6411710000 CHARGES SOC S/ REM GERANT/PRES		*3 547,00*	*3 261,00*	*286,00*	*8,77*
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		4 729,68	4 109,64	620,04	15,09
6811200000 DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPORE		*4 729,68*	*4 109,64*	*620,04*	*15,09*
Autres charges		0,69	16,77	-16,08	-95,89
6580000000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA		*0,69*	*0,77*	*-0,08*	*-10,39*
6582000000 PENALITES AMENDES FISC & PENAL			*16,00*	*-16,00*	*-100,00*
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**38 916,73**	**42 875,58**	**-3 958,85**	**-9,23**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**-15 232,09**	**8 849,41**	**-24 081,50**	**-272,13**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Produits financiers					
Autres intérêts et produits assimilés			375,00	-375,00	-100,00
7680000000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS			*375,00*	*-375,00*	*-100,00*
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**		**375,00**	**-375,00**	**-100,00**

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

8302212 EURL AT BANDOL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Charges financières					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**				
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**		**375,00**	**-375,00**	**-100,00**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**-15 232,09**	**9 224,41**	**-24 456,50**	**-265,13**
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**				
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**23 684,64**	**52 099,99**	**-28 415,35**	**-54,54**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**38 916,73**	**42 875,58**	**-3 958,85**	**-9,23**
BÉNÉFICE OU PERTE		**-15 232,09**	**9 224,41**	**-24 456,50**	**-265,13**

AT

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

N° 2065 - SD
2026
cerfa
N° 11084*28
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

Exercice ouvert le	01/01/25	et clos le	31/12/25	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
AT BANDOL 654 Avenue des Acacias 83330 LE BRULAT DU CASTELLET	
SIRET 8 1 4 5 5 1 7 6 8 0 0 0 1 7	Mél : apascal1111@gmail.com
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : TRAVAUX AGRICOLES — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	14 793		
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 *quindecies*)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies-0* A ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies* ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Autres dispositifs ☐	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies* ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 *octies* A ☐
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies* ☐	Zone de développement prioritaire, art.44 *septdecies* ☐	France ruralités revitalisation FRR, *art. 44 quindecies A* ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W du CGI (cocher la case)* ☐

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice de la déclaration n°2065)

Base d'imposition : | Chiffre d'affaires : | Taux d'imposition :

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) (cf. notice de la déclaration n°2065)

Base d'imposition : | Taux d'imposition :

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON ☐ — Si oui, indication du logiciel utilisé : ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
AGC PROVENCE ALPES MEDITERRANEE 3480 CHEMIN LONG QUARTIER SAINT-AUGUSTIN 83260 LA CRAU *Tél :* 0494125412	*Tél :*

Examen de conformité fiscale (ECF)	*prestataire :*	**Identité du déclarant :**
		Date : 23/02/26 Lieu : LE BRULAT DU CASTELLET
		Qualité et nom du signataire : Gérant AT BANDOL
		Signature :

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis - SD
2026

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

Copyright Groupe ISA 2026 ISACOMPTA

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	

H REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants: * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*
PASCAL PASCAL ALBAN 654 AVENUE DES ACCACIAS 83330 LE CASTELLET 2025	800	2025					

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*08

Désignation de l'entreprise	AT BANDOL	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	654 Avenue des Acacias 83330 LE BRULAT DU CASTELLET	
SIRET	8 1 4 5 5 1 7 6 8 0 0 0 1 7	
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12 Durée de l'exercice précédent * 12	

Exercice N clos le 31/12/2025

ACTIF

			Brut (1)		Amortissements-Provisions (2)	Net (3)
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	41 938	030 38 295	3 643
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	41 938	048 38 295	3 643
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	15 161	070	15 161
		Autres * (3)	072	1 982	074	1 982
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	35 493	086	35 493
	Total II		096	52 636	098	52 636
	Total général (I + II)		110	94 574	112 38 295	56 279

PASSIF

			Exercice N NET (1)
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	91 086
	Report à nouveau	134	-29 647
	Résultat de l'exercice	136	-15 232
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	54 206
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	275
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 1 665)	172	1 665
	Comptes courants d'associés	173	132
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	2 072
	Total général (I + II + III)	180	56 279

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	650
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

② **COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B-SD 2026**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : AT BANDOL — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2025

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					210	
	Production vendue	biens		dont export et livraisons intracommunautaires	209	214	
		services *			215	218	23 684
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			217	222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	1
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	23 685
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	2 839
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	25 744
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *	243	433	)	244	2 056
	Rémunérations du personnel*					250	3 547
	Cotisations sociales	(dont cotisation personnelle de l'exploitant	380		)	252	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255		)	254	4 730
	Dotations aux dépréciations					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	38 917
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-15 232
Produits financiers (III)	280			**Charges financières (V)**		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES :	**Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)**					310	-15 232

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 314 : 15 232

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316	
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles*					322	439
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles *(44 sexies)*	986		ZFU -TE *(44. octies A)*	987	342	
	France Ruralités Revitalisation FRR *(44 quindecies A)*	181		JEI *(44. sexies A)*	989		
	ZRD *(44 terdecies)*	127		ZRR *(44. quindecies)*	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser *(44 duodecies)*	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG *(44 quaterdecies)*	345					
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers — Créance due au titre du report en arrière du déficit				346	350	
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641		
	Dont divers — Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354 : 14 793
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables *			dont imputés sur le résultat			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	372 : 14 793

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : AT BANDOL — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	41 288	442	650	444		446	41 938	
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	41 288	492	650	494		496	41 938	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	33 566	532	4 730	534		536	38 295
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	33 566	572	4 730	574		576	38 295

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR

(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)	579		Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL				596	585	597	599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AT BANDOL

Néant ☐*

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2	**VOIR ANNEXE**	439
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD	780	439

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	28 298
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	28 298
Déficits de l'exercice			860	14 793
Total des déficits restant à reporter			870	43 091

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Montant de la TVA collectée			374	4 737
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	5 156
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2033-E-SD 2026

Désignation de l'entreprise : AT BANDOL			Néant [X] *
Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois	12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	
Variation positive des stocks		111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	**(Total 1 + Total 2 - Total 3)**	137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des fomrulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	/ /	016	/ /	
Date de cessation				/ /	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

** Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".*

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

DGFiP N° 2033-F-SD 2026

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

1/1 (1)

N° de dépôt

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 SIREN 814551768

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AT BANDOL

ADRESSE (voie) 654 Avenue des Acacias

CODE POSTAL 83330 VILLE LE BRULAT DU CASTELLET

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	800
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	800

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. | Nom de famille PASCAL | Prénom(s) ALBAN | Nom d'usage PASCAL | % de détention 100,0000 | Nb de parts ou actions 800,00

Naissance : Date 14/11/1966 | N° Département 99 | Commune LAGOS | Pays Nigeria

Adresse : N° 654 | Voie AVENUE DES ACCACIAS | Code postal 83330 | Commune LE CASTELLET | Pays France

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s) | Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

DGFiP N° 2033-G-SD 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

7 **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

[X] Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

SIREN 814551768

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AT BANDOL

ADRESSE (voie) 654 Avenue des Acacias

CODE POSTAL 83330 VILLE LE BRULAT DU CASTELLET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(répété pour chaque filiale)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise AT BANDOL
Numéro siret 81455176800017

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES (ligne 330)	
TOTAL	

DÉDUCTIONS DIVERSES (ligne 350)	
TOTAL	

Copyright Groupe ISA 2026 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise AT BANDOL
Numéro de siret 81455176800017

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Désignations	Montant
Total des charges à payer	

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise AT BANDOL
Numéro de siret 81455176800017

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise AT BANDOL
Numéro de siret 81455176800017

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

CHARGES A PAYER

Libellé	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
CSG-CRDS	439	
	439	

Copyright Groupe ISA 2026 ISACOMPTA